



CONDITIONS DU JEU DE LOTERIE MEGADICE LOTTO

Les présentes Conditions de jeu s'appliquent au jeu de loterie MEGADICE LOTTO jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou révisées.

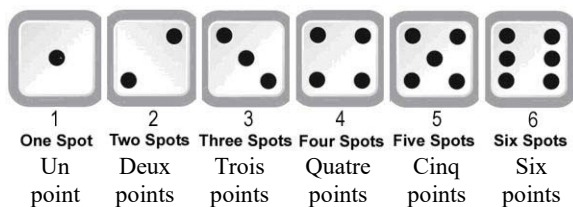
1.0 Règles

- 1.1 MEGADICE LOTTO est régi par les Règles relatives aux jeux de loterie de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (la « Société ») sont disponibles sur demande et comprennent des limitations de responsabilité.
- 1.2 Les mots figurant à la fois dans les présentes Conditions du jeu de loterie MEGADICE LOTTO et dans les Règles relatives aux jeux de loterie de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario ont les mêmes définitions.

2.0 Participation au jeu

2.1 Dans MEGADICE LOTTO :

- (a) « dé » : cube standard à six faces avec sur chaque face un nombre différents de points, de un à six;



- (b) « lancer de dés Gain instantané » : sept dés, comme définis à l'alinéa 4.1(a);
 - (c) « numéros de loterie » : à chaque jeu, six numéros faisant partie des 39 numéros consécutifs de 1 à 39;
 - (d) « lancer de dés » : à chaque jeu, sept dés montrant chacun une face avec un nombre de points présentés du plus petit (1) au plus grand (6) nombre de points;
 - (e) « numéros gagnants » : six numéros sont tirés pour le volet tirage du jeu, comme définis à l'article 3.0.
- 2.2 Le joueur peut participer par Mise-éclair seulement.
 - 2.3 Les « sélections » du jeu MEGADICE LOTTO comprennent :
 - (a) un lancer de dés pour le volet Gain instantané du jeu;
 - (b) des numéros de loterie pour le volet tirage du jeu.
 - 2.4 « Billet gagnant » : pour le volet Gain instantané du jeu, billet dont le lancer de dés correspond au lancer de dés Gain instantané comme défini à l'alinéa 4.1(a) ou, pour le volet tirage, billet dont les numéros correspondent aux numéros tirés, tels que définis à l'alinéa 4.2(a).
 - 2.5 Le joueur peut demander de un à deux jeux par billet, au coût de 2 \$ par jeu.
 - 2.6 Pour chaque billet demandé et payé, à chaque jeu, le système en ligne :
 - (a) sélectionne pour le joueur un lancer de dés pour le volet Gain instantané et des numéros de loterie pour le volet tirage du jeu;
 - (b) affiche sur l'écran du client du terminal de la Société utilisé par le détaillant le lancer de dés sélectionné pour le joueur (s'il y a lieu);
 - (c) imprime un billet sur lequel figurent :
 - (i) les lancers de dés sélectionnés pour le volet Gain instantané du jeu;
 - (ii) les séries de numéros de loterie pour le volet tirage du jeu;
 - (iii) la date applicable du tirage pour lequel le billet est admissible;
 - (iv) l'heure (heure de l'Est) à laquelle le billet est imprimé par le terminal de la Société utilisé par le détaillant (qui peut différer de l'heure du système informatisé à accès direct central, qui commande directement les terminaux);
 - (v) un message indiquant si le billet est un billet gagnant du volet Gain instantané du jeu;
 - (vi) le montant misé en dollars, qui varie en fonction du nombre de jeux demandés;
 - (vii) d'autres renseignements relatifs au jeu.

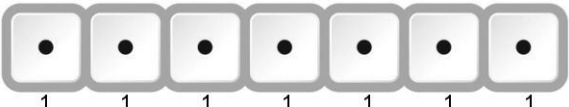
3.0 Tirage

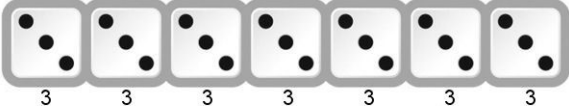
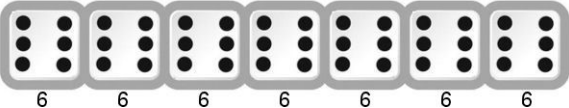
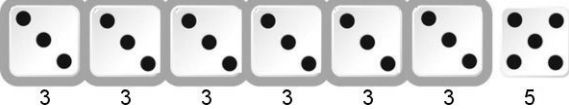
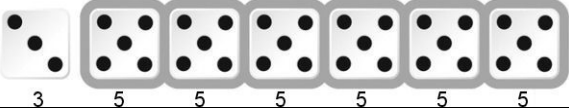
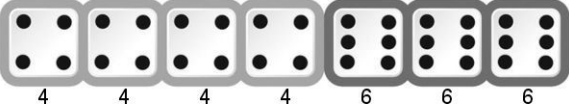
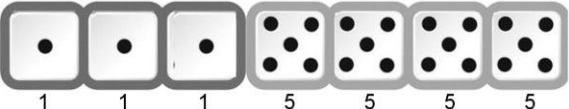
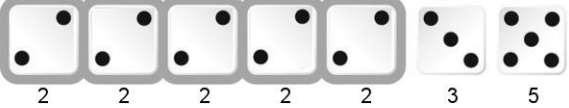
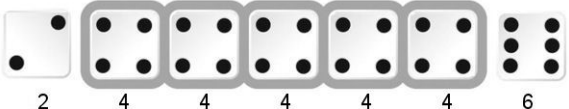
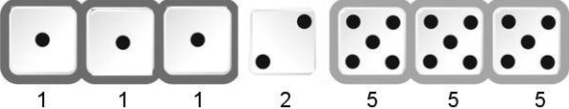

Sauf annonce contraire de la Société, la Société tire au hasard, chaque jour, du lundi au dimanche inclusivement, pour le volet tirage, six numéros (numéros gagnants) faisant partie des 39 numéros consécutifs de 1 à 39, et tire ensuite au hasard un des numéros restants de la catégorie (le « numéro complémentaire »).

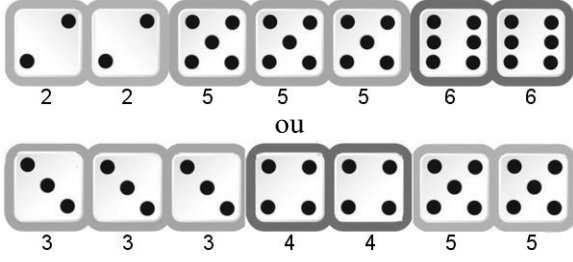
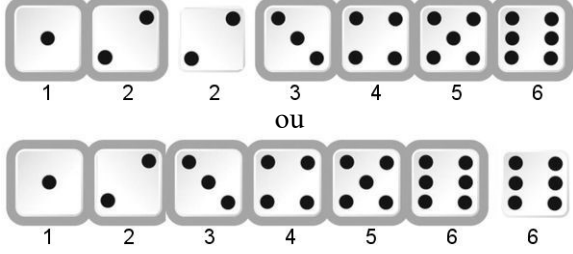
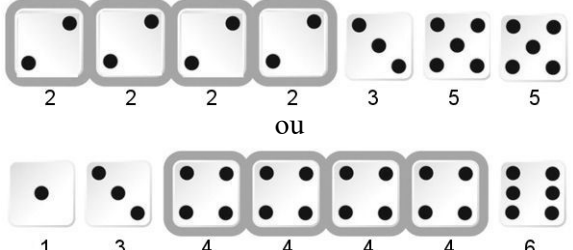
4.0 Structure des lots

4.1 Structure des lots du volet Gain instantané

- (a) Les billets gagnants du volet Gain instantané sont déterminés en fonction des lancers de dés du joueur et des lancers de dés Gain instantané. Les lots sont fondés sur une structure fixe :

Lancers de dés Gain instantané	Description	Lots	Probabilités de gagner
7 uns (1)	Sept dés montrant tous un seul point. 	7 500 \$	1 sur 279 936,00

7 pareils (2 à 6)	<p>Sept dés montrant tous le même nombre de points (autres que un point), par exemple :</p>  <p>3 3 3 3 3 3 3</p> <p>ou</p>  <p>6 6 6 6 6 6 6</p>	1 500 \$	1 sur 55 987,20
6 pareils	<p>Sept dés composés de six dés montrant le même nombre de points et d'un dé montrant n'importe quel autre nombre de points (différent du nombre des six premiers dés susmentionnés), par exemple :</p>  <p>3 3 3 3 3 3 5</p> <p>ou</p>  <p>3 5 5 5 5 5 5</p>	100 \$	1 sur 1 333,03
4 pareils + 3 pareils	<p>Sept dés composés de quatre dés montrant le même nombre de points et de trois dés montrant le même nombre de points (différent du nombre sur les quatre premiers dés), par exemple :</p>  <p>4 4 4 4 6 6 6</p> <p>ou</p>  <p>1 1 1 5 5 5 5</p>	25 \$	1 sur 266,61
5 pareils	<p>Sept dés composés de cinq dés montrant le même nombre de points et de deux dés montrant n'importe quel autre nombre de points (différent du nombre des cinq premiers dés susmentionnés), par exemple :</p>  <p>2 2 2 2 2 3 5</p> <p>ou</p>  <p>2 4 4 4 4 4 4 6</p>	10 \$	1 sur 88,87
3 pareils + 3 pareils	<p>Sept dés composés de trois dés montrant le même nombre de points, de trois dés montrant le même nombre de points (différent du nombre des trois premiers dés susmentionnés) et d'un dé montrant n'importe quel autre nombre de points (différent des nombres des six premiers dés susmentionnés), par exemple :</p>  <p>1 1 1 2 5 5 5</p> <p>ou</p>  <p>1 3 3 3 6 6 6</p>	5 \$	1 sur 33,33

3 pareils + 2 paires	<p>Sept dés composés de trois dés montrant le même nombre de points, de deux dés montrant le même nombre de points (différent du nombre des trois premiers dés) et de deux dés montrant le même nombre de points (différent des nombres des cinq premiers dés), par exemple :</p> 	4 \$	1 sur 22,22
Suite	<p>Sept dés composés de six dés montrant chacun un des nombres de points et de un dé montrant n'importe quel nombre de points, par exemple :</p> 	3 \$	1 sur 18,51
4 pareils	<p>Sept dés composés de quatre dés montrant le même nombre de points et de trois dés montrant n'importe quel autre nombre de points (différent des quatre premiers dés susmentionnés), par exemple :</p> 	2 \$	1 sur 11,11

(b) Le gagnant d'un lot Gain instantané n'est admissible à recevoir qu'un seul lot Gain instantané par lancer de dés.

4.2 Structure des lots pour le volet tirage

(a) Les billets gagnants du volet tirage sont déterminés en fonction des numéros de loterie du joueur et des numéros gagnants tirés à la date de tirage applicable. Les lots sont fondés sur la structure fixe suivante :

<u>Nombre de numéros gagnants correspondants</u>	<u>Lots*</u>	<u>Probabilités de gagner</u>
6 sur 6	100 000 \$	1 sur 3 262 623,00
5 sur 6 plus le numéro complémentaire	5 000 \$	1 sur 543 770,50
5 sur 6	250 \$	1 sur 16 992,83
4 sur 6	15 \$	1 sur 411,95
3 sur 6	3 \$	1 sur 29,90

* Voir l'alinéa 4.2(c) pour les limitations de responsabilité.

(b) Le gagnant d'un lot du volet tirage n'est admissible qu'à un seul lot par jeu.

(c) La Société limite la somme totale des lots payables pour la portion tirage du jeu (6 sur 6, 5 sur 6 plus le numéro complémentaire, 5 sur 6, 4 sur 6, et 3 sur 6) à un million de dollars (1 000 000 \$) par tirage. Si le total des lots gagnés avec tous les billets gagnants pour le volet tirage du jeu dépasse un million de dollars (1 000 000 \$), les montants des lots pour le volet tirage du jeu seront alors réduits et déterminés proportionnellement au montant qui aurait été gagné dans le cadre du tirage si la présente disposition n'existait pas.

5.0 Conditions

5.1 Le joueur doit payer son billet au détaillant et le détaillant doit recevoir ledit paiement avant de remettre le billet au joueur.

5.2 Le joueur ne peut demander d'annuler son billet après qu'il est imprimé.

5.3 Un lot Gain instantané peut être attribué avant le tirage, après que le billet est émis et que le paiement pour ledit billet est reçu.

5.4 Lorsque le billet gagnant d'un lot Gain instantané est échangé avant que le tirage ait eu lieu, la Société doit remettre au joueur un reçu de billet (billet d'échange) pour le tirage applicable et un coupon de validation (reçu du client) comprenant des renseignements sur le(s) lot(s) Gain instantané de MEGADICE LOTTO ayant déjà été réclamé(s).

6.0 Divers

6.1 La Société peut modifier les Conditions de jeu en tout temps et de quelque manière que ce soit.

6.2 Les intertitres des présentes Conditions de jeu servent uniquement à en faciliter la consultation et n'ont aucun effet sur l'interprétation des présentes Conditions de jeu.

6.3 Sauf indication contraire de la Société, les présentes Conditions de jeu entrent en vigueur le 4 mai 2014.

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET DES JEUX DE L'ONTARIO

4 mai 2014

This document is also available in English by calling 1-800-387-0098.